



## URBANISME AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est la sprl « HDtherm », représentée par M. Delvenne Dimitri dont les bureaux se trouvent Rue Provinciale 244 à 1301 Bierges.

Le terrain concerné est situé Rue Provinciale, 274 à 1301 Bierges et cadastré division 3, section C n°305E.

Le projet consiste en la construction d'une villa avec rez-de-chaussée commercial et logement à l'étage, et présente les caractéristiques suivantes : volume principal implanté parallèlement à la rue et un volume secondaire en oblique par rapport au volume principal, le rez-de-chaussée étant un commerce, un logement sera aménagé à l'étage. L'architecture présente une toiture plate et des parements en briques de ton rouge-brun avec un soubassement en crépis gris foncé.

L'enquête publique est réalisée en application des articles suivants :

- R.IV.40-2-2° : la construction de bâtiments dont la profondeur, mesurée à partir de l'alignement ou du front de bâtisse lorsque les constructions voisines ne sont pas implantées sur l'alignement, est supérieure à quinze mètres et dépasse de plus de quatre mètres les bâtiments situés sur les parcelles contiguës.
- D.IV.40 les demandes impliquant une ou plusieurs dérogations au plan de secteur ou aux normes du guide régional : dérogation aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

La consultation du dossier se fera de manière électronique en adressant une demande par e-mail via l'adresse [urbanisme@wavre.be](mailto:urbanisme@wavre.be).

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service de l'Urbanisme (personne de contact : Madame Gilleman), téléphone : 010/230.371 du mardi au vendredi de 09h00 à 12h00.

En cas de stricte nécessité, une consultation des documents sur place pourra être organisée uniquement sur rendez-vous. Toute demande de rendez-vous doit être formulée par e-mail à l'adresse mentionnée ci-dessus.

**L'enquête publique est ouverte le 07 août 2020 et clôturée le 31 août 2020.**

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Place de l'Hôtel de Ville, 1 à 1300 Wavre;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@wavre.be](mailto:urbanisme@wavre.be)

L'enveloppe ou le courrier électronique portera la mention : enquête publique relative au dossier n° 20/047.

La clôture de l'enquête publique aura lieu le 31 août 2020 à 11h30.

**Les mesures particulières de publicité sont suspendues du 16 juillet au 15 août en vertu de l'article D.I.16 du Code du Développement Territorial.**

A Wavre, le 29 juillet 2020